

Affaires courantes

mes d'adduction d'eau et d'égouts. Pourtant, elles comptent plus de 10 000 habitants.

Comment le gouvernement fédéral peut-il, d'une part, prévoir d'offrir des systèmes d'adduction d'eau et d'égouts à ces localités, mais refuser, d'autre part, de payer pour le raccordement aux maisons, pour les toilettes, pour les lavabos et insister plutôt pour que les bandes, qui n'ont tout simplement pas l'argent voulu, se servent de leurs fonds d'immobilisation qui sont très limités?

Le ministre ne comprend-il donc pas qu'avec une telle politique, les autochtones ne pourront profiter dans leurs maisons de systèmes d'adduction d'eau et d'égouts?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, je sais certes qu'il y a un petit nombre de localités autochtones qui n'ont pas encore de systèmes d'adduction d'eau et d'égouts conformes aux normes nationales.

C'est pourquoi le gouvernement a autorisé de nouveaux crédits de 250 millions de dollars qui ont été annoncés il y a un an et qui tendent à moderniser l'infrastructure de ces localités qui ne représentent qu'une infime partie de toutes les collectivités autochtones au Canada.

Dans la question du raccordement, il faut faire la distinction entre le soutien financier des bandes et la planification des immobilisations en vertu de laquelle la plupart des bandes reçoivent plus de 1 million de dollars et jusqu'à 5 millions de dollars ou plus par année, dans bien des cas en fonction d'une formule de financement à long terme et de la prestation des principaux services municipaux dans les localités en question.

Si le député souhaite que je me penche sur un aspect particulier du problème, je serai très heureux de le faire.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Réginald Bélair (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, nous sommes dans la quatrième année de l'Accord de libre-échange et nous n'avons toujours pas de définition de ce qu'est une subvention.

Vu que le ministre, ainsi que son gouvernement, est parfaitement au courant des conséquences d'une telle définition pour l'économie canadienne, est-il prêt à s'engager, au nom du gouvernement, à se retirer des négociations sur un accord de libre-échange nord-américain et à

rien signer tant qu'une telle définition n'aura pas été adoptée?

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, mon collègue sait sans doute que, dans le cadre des négociations de l'*Uruguay Round*, on est parvenu à une bonne définition des subventions, qui est même sans doute plus complète que ce qui avait jamais été envisagé par le député et ses collègues avant la publication, le 20 décembre, du document Dunkel. Elle vise aussi les subventions des autres pays qui nuisent à nos marchés dans des pays tiers. Je pense que c'est un grand pas en avant.

Cela toucherait aussi les subventions des gouvernements des États aux États-Unis, subventions qui portent atteinte à nos marchés dans ce pays. Ce serait donc un grand pas de franchi, si les négociations de l'*Uruguay Round* pouvaient se terminer.

Je peux dire à mon collègue que, si nous obtenons cela, nous le mènerons aussi loin que nous pouvons dans les négociations d'un ALENA.

* * *

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

M. le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune de Son Excellence Ahmed Hassan Diria, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de Tanzanie.

Des voix: Bravo!

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Andre: Monsieur le Président, je propose que demain, le mardi 31 mars 1992, soit un jour désigné.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à 81 pétitions.